

PREFET DU VAL DE MARNE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Code de l'Environnement

La société BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, a présenté au préfet du Val-de-Marne une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter à VITRY-SUR-SEINE, friche ARRIGHI 6 rue Léon Mauvais - Angle quai Jules Guesde, une station de traitement des déblais et boues de forage des tunneliers de la ligne « 15 Sud » du Grand Paris Express, répertoriée dans la nomenclature des ICPE selon les rubriques R 2515-1-a [A], R 2921-b [DC], R 4610-2 [DC] entre Créteil l'Echat et Villejuif Louis Aragon.

L'arrêté préfectoral 2018/2609 du 25 juillet 2018, prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet, du lundi 27 août 2018 au vendredi 28 septembre 2018 inclus.

M. Gérard CHATAIGNIER, retraité, a été désigné commissaire enquêteur pour cette enquête.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne, 21/29 avenue du Général de Gaulle, 94038 CRÉTEIL CEDEX.

Le dossier d'enquête sera mis à disposition du public du lundi 27 août 2018 au vendredi 28 septembre 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les mairies de :

VITRY-SUR-SEINE	2, avenue Youri-Gagarine
ALFORTVILLE	Place François Mitterrand
CHOISY-LE-ROI	Place Gabriel Péri
CRETEIL	Place Salvador Allende Direction des services techniques
MAISONS-ALFORT	118 avenue du Général de Gaulle
THIAIS	Rue Maurepas

Le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres d'enquête ouverts à cet effet, préalablement cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui seront mis à disposition dans les communes de VITRY-SUR-SEINE, ALFORTVILLE, CHOISY-LE-ROI, CRETEIL, MAISONS-ALFORT, THIAIS aux adresses mentionnées ci-dessus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les remarques et observations pourront aussi être formulées par courrier pendant la durée de l'enquête et adressées au siège de l'enquête publique, cité ci-dessus, à l'attention de M. Gérard CHATAIGNIER commissaire-enquêteur. Elles sont annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié à la préfecture du Val-de-Marne, bureau 345, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'avis de l'autorité environnementale, les résumés non techniques seront consultables, sous format numérique, sur le site internet de la Préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/ICPE-Environnement-Enquetes-et-consultations-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-Demandes-d-autorisation>

Le dossier d'enquête sera également mis à disposition du public, sous format numérique, à l'adresse internet suivante :

Toute information relative au projet pourra être demandée auprès de :

BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS
1 avenue Eugène Freyssinet
78280 GUYANCOURT
icpe@horizon-t2a.com

Le public pourra également consigner ses remarques et observations sur le registre électronique à l'adresse internet suivante :

icpe-deblais-tunnels-vitry.enquete-publique.net

Le commissaire enquêteur assurera **les huit permanences** suivantes :

- trois permanences seront assurées à la mairie de VITRY-SUR-SEINE, située 2,avenue Youri Gagarine, aux jours et heures suivants :

Lundi	27/08/2018	de 09h00 à 12h00
Samedi	22/09/2018	de 09h00 à 12h00
Vendredi	28/09/2018	de 14h00 à 18h00

- une permanence sera assurée à la mairie d'ALFORTVILLE située Place François Mitterrand, au jour et à l'heure suivants :

Mardi	04/09/2018	de 13h30 à 17h30
-------	------------	------------------

- une permanence à la mairie de CHOISY-LE-ROI, située Place Gabriel Péri, au jour et à l'heure suivants :

Mercredi	12/09/2018	de 08h30 à 11h30
----------	------------	------------------

- une permanence sera assurée à la mairie de CRÉTEIL, située 1 place Salvador Allende au jour et à l'heure suivants :

Jeudi	20/09/2018	de 14H00 à 17h00
-------	------------	------------------

- une permanence sera assurée à la mairie de MAISONS-ALFORT, Services techniques 5/7, rue Pierre Sémard, au jour et à l'heure suivants :

Mardi	25/09/2018	de 14h00 à 18h00
-------	------------	------------------

- une permanence sera assurée à la mairie de THIAIS, située rue Maurepas au jour et à l'heure suivants :

Mercredi	19/09//2018	de 13h30 à 17h30
----------	-------------	------------------

Copie du rapport et des conclusions seront également adressées aux maires des communes où s'est déroulée l'enquête publique pour y être tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-de-Marne pendant la même durée.

A l'issue de la procédure, le Préfet du Val-de-Marne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation ou de refus de la demande présentée par la société BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS.